

L'Ernée
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

MAGAZINE

SAISON CULTURELLE
UNE NOUVELLE PROGRAMMATION

DOSSIER
LES HAIES, DES RÔLES ESSENTIELS !



Le Président
Gilles LIGOT

En cette traditionnelle période estivale vous découvrez une nouvelle édition du magazine de l'Ernée qui met en avant une des valeurs fortes de notre territoire : son bocage !

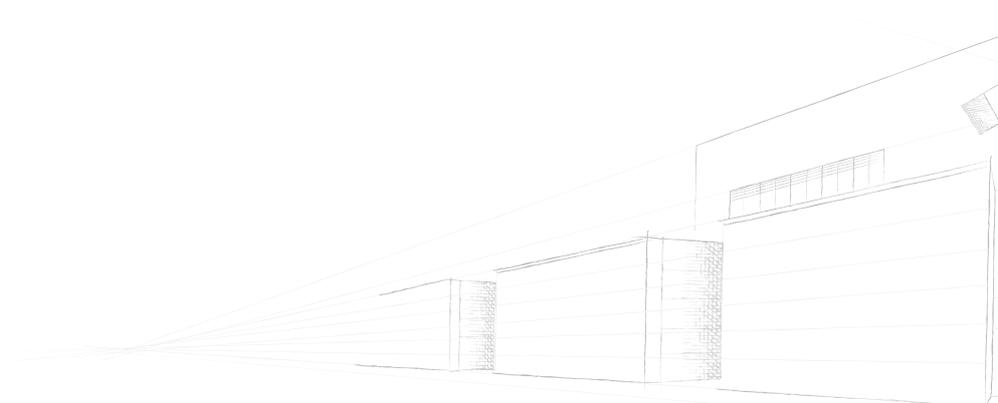
Nous avons cette chance d'être une terre d'élevage où les haies ont été préservées. Ces dernières font partie de notre patrimoine naturel, elles captent du carbone, alimentent les sols, améliorent la qualité de l'eau, hébergent de la biodiversité, structurent le paysage. La protection de ce bocage est régie par différentes réglementations (Politique Agricole Commune, Plan Local d'Urbanisme intercommunal, ...) qui peuvent parfois sembler complexes. Il est indispensable d'apporter un conseil et une expertise de proximité pour favoriser le maintien du bocage sur notre territoire.

Plus largement, l'été est l'occasion pour nous de profiter de cette nature qui nous entoure et de découvrir des sites d'exception sur le territoire de l'Ernée. C'est le cas par exemple de la Réserve Naturelle Régionale des Bizeuls à Ernée, de l'Étang neuf à Juvigné ou du site de la Briqueterie à La Baconnière. N'hésitez pas à profiter des sentiers de randonnées pour aller à la découverte de notre territoire.

Le magazine vous présente également les principales actions menées par la Communauté de communes sur ces derniers mois.

Tout au long de cet été 2022, nous pourrons profiter des nombreuses manifestations et festivités, marques du dynamisme de l'Ernée, pour le plus grand plaisir des habitants du territoire. Je salue, à ce titre, toutes les forces bénévoles qui n'hésitent pas à se mobiliser chaque année pour proposer des événements d'une grande qualité qui font la fierté de l'Ernée !

Je vous souhaite, à toutes et tous, un bel été 2022.



SOMMAIRE

04 L'ERNÉE EN ACTION

- Partenaire des grands événements
- AquaFitness
- Atelier Picthoun's
- Concert Intergénérationnel
- Lecture à haute voix
- Mobilisation pour l'Ukraine
- Saison Culturelle
- Page Instagram de la CCE

06 L'ERNÉE EN CHANTIER

- Ernée :
 - Ombrières photovoltaïques
 - Rénovation des logements
 - Rénovation de l'usine des eaux
- La Baconnière :
 - Renouvellement du réseau d'eau potable
- Juvigné :
 - Abattage de peupliers

08 DOSSIER

- Les haies ?
Des rôles essentiels

12 ILS FONT L'ERNÉE

- Patrick LEMETAYER
Agriculteur conventionnel
- Un chargé du bocage à la CCE

13 NOUVEAUX SERVICES

- Service revitalisation
- Instant'Ernée



Etienne GAUFFRE

Après 13 ans au service de la Communauté de communes de l'Ernée, Etienne GAUFFRE, Directeur Général des Services, a quitté son poste pour de nouvelles missions dans un autre territoire mayennais. Après 4 ans en charge du développement économique, il est devenu directeur de la collectivité durant les 9 années suivantes sous la présidence d'Albert LEBLANC puis de Gilles LIGOT.

Le Président Gilles LIGOT lui a remis la médaille de la Communauté de communes de l'Ernée et l'a remercié pour le travail accompli. «Humilité, bienveillance, professionnalisme, force de travail et disponibilité» sont les mots du Président pour qualifier Etienne GAUFFRE.

Bonne route à lui !

Hervé-Pierre MALTRUD

Hervé-Pierre MALTRUD arrive au poste de Directeur Général des Services et aura en charge de poursuivre le travail engagé par son prédécesseur et ses équipes sous la Présidence de Gilles LIGOT. Le Projet de Territoire élaboré par les élus du territoire sera la ligne de route du nouveau Directeur Général des Services.

Bienvenue sur l'Ernée !



Retrouver plus d'information sur www.lerneefr

14 LABEL ECO AGIR, L'ERNÉE 2050

- Les projets soutenus
- La gestion des zones d'activités économiques

16 AGENDA

- Festival Au Foin de la Rue
- La 3'E, les spectacles à venir
- Ciné plein air

18 À VOTRE ÉCOUTE

- Le service urbanisme

19 JEUX DÉCOUVRE L'ERNÉE

- Jeu des 7 erreurs
- Rébus
- Le Labyrinthe
- Qui va avec qui ?

20 AQUAFITNESS

- Abonnement : Offre de rentrée

L'ERNÉE

EN ACTION

Boucles de la Mayenne



Partenaire des grands événements

Intergénérationnel
Denis de G...
l'école

Atelier Pichoune
Explorons avec...
de musique de l'



©CDLM

Championnat du monde de Motocross



Festival Au Foin de la Rue



Mobilisation pour l'Ukraine : 12 palettes de dons !



AquaFitness de l'Ernée



Nettoyage des bassins



Concert
rationnel à Saint
astines – CIAS et
de musique



's –
l'école
Ernée



Abattage de peupliers
arrivés à maturité à
l'étang Neuf de Juvigné



Lecture à haute
voix, rencontre
d'auteur et partage
intergénérationnel
– Réseau lecture,
Ehpad d'Ernée, Lycée
Rochefeuille



Ernée sur Instagram
Abonnez-vous pour retrouver
toutes nos actualités et infos utiles !



Lancement de la page Instagram de la
Communauté de communes de l'Ernée



AquaCiné :
fusion du film
eaux troubles »



Saison
Culturelle
de l'Ernée

La Compagnie Volti Subito à
La Baconnière, en extérieur au
Domaine des Vaulx

David Krakauer à Ernée en
partenariat avec Au Foin de
la Rue

L'ERNÉE

EN CHANTIER



AVANCEMENT

100%

Coût : 624 000 €

Financement



: 139 323 €



: 484 677 €

ERNÉE

CRÉATION DE L'ATELIER
DU SERVICE EAU ET
ASSAINISSEMENT



AVANCEMENT

100%

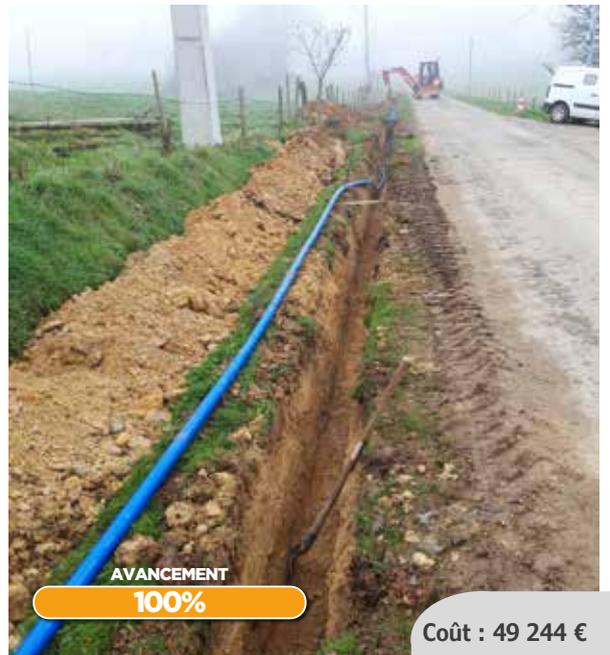
Financement

Convention avec
la société

« See you sun »

ERNÉE

CONSTRUCTION D'OMBRIÈRES
PHOTOVOLTAÏQUES SUR LE
PARKING DE LA MAISON DE
SANTÉ D'ERNÉE



AVANCEMENT

100%

Coût : 49 244 €

Financement



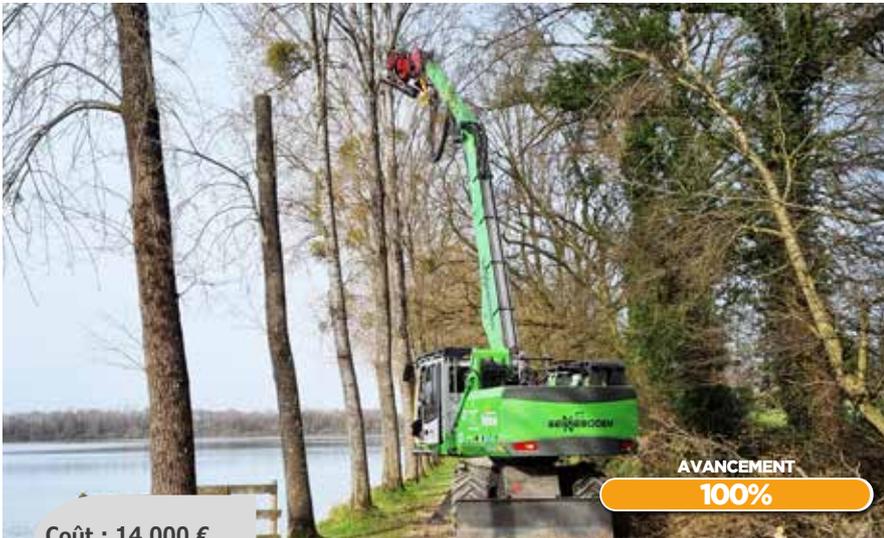
: 14 773 €



: 34 471 €

LA BACONNIÈRE

RENOUVELLEMENT DU
RÉSEAU D'EAU POTABLE
À LA BASSE PIONNIÈRE



Coût : 14 000 €

Financement

 : 14 000 €

JUVIGNÉ

ABATTAGE DE PEUPLIERS ARRIVÉS À MATURITÉ À L'ÉTANG NEUF

AVANCEMENT

100%



AVANCEMENT

85%

L'ERNÉE

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS DU PARC INTERCOMMUNAL (17 LOGEMENTS)

Coût : 472 711 €

Financement

 : 166 406 €

 : 167 600 €

 : 138 705 €

ERNÉE

RÉNOVATION DE L'USINE DES EAUX

Coût : 808 000 €

Financement

 : 358 246 €

 : 242 400 €

 : 207 354 €



AVANCEMENT

50%

ILS FONT L'ERNÉE

PATRICK LEMETAYER

AGRICULTEUR CONVENTIONNEL CULTURE
ET ÉLEVAGE BOVIN À JUVIGNÉ



Avez-vous un souvenir de jeunesse lié au bocage, aux haies ?

Autour de la ferme de mes parents, il y avait beaucoup d'arbres et de haies. Les 2 souvenirs qui me reviennent sont des chemins creux très profonds bordés d'arbres qui me donnaient le sentiment d'entrer dans un autre monde et les alignements d'arbres abattus lors du remembrement en 1975.

Quelle est votre espèce d'arbre préférée et pourquoi ?

Pour moi le chêne est particulier, il a un côté majestueux et son exploitation est longue, il se mérite ou sera pour mes enfants. Il a l'avantage de ne pas nécessiter beaucoup d'entretien, donc c'est une bonne espèce pour les haies et les agriculteurs.

Avez-vous remodelé le paysage sur votre propriété ces dernières années ?

Il y a eu peu de transformations depuis le remembrement. J'ai arraché une haie de 107 mètres, que j'ai compensé par d'autres plantations.

UN CHARGÉ DU BOCAGE À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ERNÉE !

SON RÔLE :

- Sensibiliser à la préservation des haies et sa biodiversité
- Aider à trouver des financements pour les usagers qui souhaitent créer une haie
- Renseigner sur les démarches administratives liées à la gestion d'une haie
- Conseiller pour une gestion durable du bocage du territoire
- Organiser des chantiers de plantations pour retrouver le bocage et préserver son existence

Quelles démarches administratives avez-vous dues réaliser ? Qu'en avez-vous pensé ?

La mairie de Juvigné a organisé un temps d'échanges pour les agriculteurs sur divers sujets nous concernant dont le volet réglementaire sur l'arrachage des haies. Certains ne font pas de déclaration par peur du refus. Les démarches sont faciles à faire et on peut se faire accompagner.

Quels intérêts les haies ont-elles pour vous à l'heure d'aujourd'hui ? Comment les entretenez-vous ?

Les haies freinent et orientent les vents, apportent de la fraîcheur au sol, de l'ombre pour les bêtes et permettent des balades agréables. Je les entretiens à l'ancienne à la tronçonneuse et au lamier pour les haies les plus denses. J'utilise ensuite les bûches pour chauffer ma maison.

Avez-vous constaté une baisse du bocage ? Comment améliorer cette situation ?

Dès qu'il y a une reprise de terrain, la parcelle est aménagée de manière à réaliser plus de cultures et donc on voit les haies disparaître. Les haies ne vont pas trop avec les cultures... Il y a moins de main d'œuvre dans les exploitations pour réaliser leur entretien. Pour améliorer la situation, il faut des aides, de l'accompagnement pour inciter à replanter et de la pédagogie en cas de non-respect des règles.

Seriez-vous prêt à en replanter volontairement ?

Je vais en replanter c'est sûr et c'est déjà prévu ! Pour les vaches afin de les protéger de la chaleur. Mon père replantait des haies avec des gis (repousses d'arbustes). Je lui avais demandé où il les trouvait ? Il me disait : « Ouvre les yeux, on en trouve partout ». Il avait raison et c'est ce que je fais !

*Pour toutes vos interrogations,
n'hésitez pas à contacter le
02 43 05 98 80*



Trop souvent la méconnaissance des intérêts d'une haie et de la réglementation induit une disparition d'une belle spécificité de notre territoire !...



DOSSIER

LES HAIES

DES RÔLES ESSENTIELS



Le département de la Mayenne se caractérise par des paysages de bocage plus ou moins ouverts. Le territoire de l'Ernée n'y fait pas exception.

A l'origine au service des hommes puis abandonnée ces dernières décennies, la haie bocagère semble constituer aujourd'hui une réponse face à de nouveaux enjeux environnementaux, sociaux et économiques.

HISTOIRE ET UTILISATION DES HAIES

C'est au Moyen Âge que la haie vive a fait son apparition dans nos paysages. Les forêts ont été déboisées pour dégager les surfaces arables nécessaires à l'extension des cultures vivrières. La fonction primordiale est alors d'enclaver les parcelles consacrées à l'élevage. Le bocage s'est ensuite développé au 18^{ème} siècle et jusqu'à la dernière guerre mondiale.

La haie était également une ressource alimentaire (noisettes, châtaignes, mûres, prunelles, sureau, miel, glands...), une ressource d'énergie (fagot, bois bûche), certaines plantes étaient utilisées pour créer des remèdes médicaux et le bois servait pour la fabrication de nombreux objets (charpente, tonneaux, meubles, paniers, piquets...).

Ces usages sont beaucoup moins présents aujourd'hui dans notre région mais la haie joue d'autres rôles importants...



QU'EST-CE QUE LE BOCAGE ET LES HAIES BOCAGERES ?

Le bocage est un paysage agricole composé d'une mosaïque de prairies et de cultures, de tailles et formes variables, délimité par des haies, avec ou sans talus, souvent associées à des bois et des réseaux de mares.

Une haie bocagère ou haie vive, est une haie composée de plusieurs essences d'arbres et d'arbustes disposés en strates différenciées. Généralement, elle est constituée de végétaux locaux, indigènes, qui poussent sans souci et sont adaptés à la fois au climat et au sol de la région.

DOSSIER

LES HAIES DES RÔLES ESSENTIELS



HYDRAULIQUE

- **Stabilise les berges** de cours d'eau
- **Réduit le phénomène d'érosion**, de dépôt de sédiments dans les cours d'eau
- **Ralentit les écoulements** d'eau
- **Favorise l'infiltration** dans les nappes
- **Améliore la filtration de l'eau** avant le rejet au cours d'eau = impact positif sur la production d'eau potable

AGRICOLE

- **Protège les cultures** : brise vent, diminution de l'évaporation, habitat pour les animaux qui détruisent les ravageurs de culture
- **Protège le bétail** : intempérie, chaleur, vent, clôture naturelle

CLIMATIQUE

- **Protège de la sécheresse** : création d'ombre, effet brise vent
- **Stocke le carbone**
- **Protège la qualité de l'air**





PAYSAGER / PATRIMONIAL

- Maintient les techniques traditionnelles (arbre têtard)
- Permet le développement d'activités touristiques : équitation, randonnée, VTT, pêche, chasse, observation de la faune et de la flore
- Améliore l'intégration paysagère des villages

BIODIVERSITÉ

- Favorise la présence et les déplacements des animaux
- Favorise la présence d'espèces végétales diversifiées

DOSSIER

LES HAIES DES RÔLES ESSENTIELS

SI JE NE FAIS PAS DE DÉCLARATION, QU'EST-CE QUE JE RISQUE ?

DES PROCÉDURES JUDICIAIRES PEUVENT ÊTRE ENGAGÉES

- Des mesures compensatoires devront aussi être mises en oeuvre

JE SUIS HABITANT, AGRICULTEUR OU USAGER DU TERRITOIRE DE L'ERNÉE. QUELS SONT LES IMPACTS POUR MOI ?

VOUS DEVEZ CONTACTER :

- **LA MAIRIE** du lieu des travaux, pour :
 - **Connaître la réglementation applicable** notamment les règles du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de l'Ernée.
 - **Déposer une déclaration préalable** pour modification d'éléments protégés (CERFA n° 13404*)
(*téléchargeable sur service public*)
- **Si vous êtes exploitant agricole**, la DDT 53 (Direction Départementale des Territoires) pour :
 - **Connaître la réglementation PAC** (Politique Agricole Commune)
 - **Déposer une déclaration préalable de destruction / remplacement/déplacement de haie**
(*téléchargeable sur mayenne. gov*)

QUE FAIRE SI J'AI UN DOUTE, UNE QUESTION ?

JE PEUX CONTACTER :

- La Mairie du lieu des travaux
- La Direction Départementale des Territoires de la Mayenne (DDT 53)
- Le Point Infos Bocage de la Chambre d'Agriculture
- Le Conseiller bocage de la Communauté de communes de l'Ernée

MESURES DE PROTECTION ET DE COMPENSATION

COMMENT SE PASSE LA PROCÉDURE DE DÉCLARATION PRÉALABLE ?

LA COMMUNE A UN MOIS POUR INSTRUIRE ET STATUER SUR LA DÉCLARATION

- La décision doit être affichée pendant 2 mois sur le lieu des travaux.

QUELLES HAIES SONT CONCERNÉES ?

LES LINÉAIRES DE HAIES, TALUS, ... QUI SONT IDENTIFIÉS SUR LES PLANS

- Consultables ici : https://sig.lerneer.fr/application/plui_consultation/

NOUVEAU SERVICE



**Vous souhaitez obtenir
des renseignements,
contactez le 02 49 66 11 16**

La Communauté de communes de l'Ernée a initié une démarche de revitalisation et de reconquête des centres-bourgs afin de lutter contre la vacance de logements et la précarité énergétique, renforcer l'attractivité commerciale et valoriser le patrimoine bâti.

Pour ce faire, la collectivité engagera au 1er semestre 2023, une démarche d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH). Ce dispositif permettra aux propriétaires de bénéficier d'aides financières pour la rénovation énergétique, l'adaptation de leur logement à la perte de l'autonomie ou encore le traitement de l'habitat indigne et très dégradé.

En juillet 2021, la commune d'Ernée a été retenue par l'Etat, pour intégrer le dispositif « Petites Villes de Demain », dispositif visant à améliorer le développement des communes rurales et des territoires alentour, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement.

Les objectifs sont de :

- Redynamiser le centre-ville d'Ernée
- Préserver les commerces de proximité
- Réhabiliter des logements au travers d'une politique de l'habitat
- Repenser les mobilités en y intégrant les enjeux de renaturation
- Renforcer le rôle de centralité avec la création de nouveaux services et équipements

En cohérence avec le projet de territoire de la Communauté de communes, le programme « Petites Villes de Demain » vient s'inscrire dans le développement territorial des 15 communes. C'est dans ce cadre que l'ensemble des communes bénéficieront de l'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) à partir du 1^{er} semestre de 2023.



Ce dispositif permettra aux propriétaires de bénéficier d'aides financières pour la rénovation énergétique, l'adaptation de leur logement à la perte de l'autonomie ou le traitement de l'habitat indigne et très dégradé. Une étude pré-opérationnelle est en cours afin de cibler les principaux enjeux en termes d'habitat du territoire.



La ville d'Ernée se penche sur le devenir de son centre-ville.

A cet effet une étude a été menée sur les habitudes de consommation des usagers et une animation « Instant'Ernée » permettra de mobiliser les habitants en les invitant à photographier et valoriser leur ville durant l'été 2022.

La Ville d'Ernée sollicitera également les habitants pour des propositions pour la création d'une place de village au travers d'une boîte à idées. L'ensemble de l'Ernée est invité à participer à cette réflexion.

ÉCO AGIR

L'ERNÉE 2050

UN LABEL POUR VALORISER
LES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE



DEUXIÈME ÉDITION DE L'ECO RANDO À JUVIGNÉ

Suite au succès de la première édition, la municipalité a organisé une seconde « Eco Rando » avec pour objectif de ramasser encore plus de déchets. Munis de gants, de sacs et de pinces, les participants ont joint l'utile à l'agréable. 25 randonneurs, petits et grands, répartis en 3 groupes ont ramassé plus de 30 kg de déchets le long des différents circuits proposés (18 kg avaient été ramassés l'année précédente).

Bravo et merci à l'ensemble des participants pour ce bel exemple d'action « Eco Agir » !



UN 1^{ER} ÉVÉNEMENT LABELLISÉ ECO AGIR, L'ERNÉE 2050 !

La fête de la nature et du jeu programmée à Larchamp a rassemblé près de 800 personnes. Les activités étaient nombreuses : animation sur les pollinisateurs, vannerie et cabane à hérisson, fabrication de cadrans solaires, jardinage au naturel, découverte de métiers manuels, fabrication de produits ménagers naturels...

Le club de baby-foot et de jeux en bois, organisateur de l'événement, avait fait les démarches pour être labellisé Eco Agir. La manifestation s'est terminée par un repas bio ou végétarien.

Une très belle édition qui en appellera d'autres !



DES PLANTATIONS EN BORD DE RIVIÈRE

Le Syndicat de bassin de l'Ernée a procédé à la plantation d'une ripisylve de 300 ml au bord de l'Oscence début 2022, près du plan d'eau communal de Montenay. Cette haie en bord de rivière est composée d'essences adaptées (aulne, saule, sureau, cornouiller sanguin, etc) et assure différents rôles :

- Influence sur la qualité des eaux et les milieux aquatiques (ombrage, apport de matière organique, diversification des habitats, fixation/épuration de polluants, etc.)
- Effets sur l'écoulement des eaux et la stabilité des berges (protection naturelle, dissipation de l'énergie du courant en période de crue)
- Effets annexes (marqueur paysager, brise-vent, etc.)

UNE GESTION DURABLE DES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ?



Dans le cadre de son engagement dans la transition écologique (Plan Climat Air Énergie Territorial, label Territoire Engagé pour la Nature), la collectivité mène une réflexion sur la gestion durable de ses dépendances. Il s'agit d'une gestion plus raisonnée des espaces verts qui consiste à entretenir de manières différentes chaque parcelle selon leurs usages, leurs fréquentations, leurs situations et leurs potentiels écologiques.

De mai à août 2022, la collectivité accueille, Méline BREHIN, une stagiaire en Master de Biodiversité, Ecologie, Evolution à l'université de Poitiers pour l'accompagner dans cette démarche.

LA RÉALISATION D'INVENTAIRES FAUNE ET FLORE

Durant les mois de mai et juin, des relevés ont été effectués grâce à différentes méthodes d'échantillonnage et de piégeage (filet, fauchoir, piège barber, filet à papillons...). Certaines écoles primaires du territoire ont participé à ce travail avec Méline afin de sensibiliser les plus jeunes à cette démarche.

LES RÉSULTATS

Même si toutes les actions ne sont pas encore finalisées, différents résultats intéressants apparaissent déjà. Côté flore, la disparition des zones humides (drainage, réchauffement climatique, urbanisation) est une réelle menace. Plusieurs espèces remarquables pour la biodiversité ont été découvertes dans les zones d'activités : le saule cendré, la laïche écaïlleuse, le jonc à fleurs obtuses ou encore le carex verdâtre.

Côté faune, là aussi certaines espèces remarquables ont été observées : le lepture à 6 tâches, la mélitée du plantain ou encore l'azuré de la Bugrane.



Lepture à 6 tâches



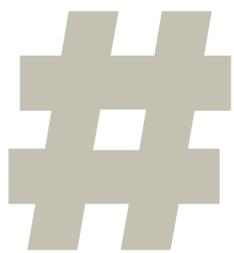
Carex Verdâtre



Mélitée du plantain



Ces premiers résultats laissent apparaître la nécessité d'agir à plus ou moins long terme sur ces différentes zones et de réfléchir à de nouveaux modes d'entretien plus écologiques.



AGENDA

LES DATES À RETENIR



1-2 AU FOIN DE LA RUE
Festival de musique actuelle

ST DENIS DE GASTINES - 02 43 08 84 48
Concerts et arts de rue

13 BAL POPULAIRE ET FEU D'ARTIFICE
CHAILLAND - 02 43 02 70 11
Restauration et buvette sur place

14 FÊTE NATIONALE
CHAILLAND - 02 43 02 70 11
Peintres dans la rue en journée et cochon grillé le soir

15 CINÉ PLEIN AIR - FILM : LA LA LAND (VF)
LARCHAMP / 19h30 - Marolles
Jeux en bois, buvette, restauration, musique, film à la tombée de la nuit

17 FÊTE COMMUNALE, COCHON GRILLÉ
VAUTORTE - Départ Place de l'église
Cochon grillé, défilé de chars, manèges, concerts...

21 NUITS DE LA MAYENNE
JUVIGNÉ / 21h30 - Musée de l'évolution agricole
02 43 67 60 90
Cie Catherine Delattres / Théâtre - Le Prix Martin

23-24 ENDURATHLON
ST DENIS DE GASTINES
24h de course à pied et VTT

24 FÊTE DE LA BRIQUETERIE
LA BACONNIÈRE - Etang de la Briqueterie
06 03 70 87 98
Producteurs locaux, artisans, manèges, concerts, ...

15 FÊTE DE LA MOISSON
ST DENIS DE GASTINES - Salle des fêtes
<http://fetedelamoisson.free.fr>
Venez découvrir ou revivre les grands moments de la vie paysanne d'autrefois. Bal, restauration, buvette, démonstration...

19 CINÉ PLEIN AIR - FILM : ANTOINETTE DANS LES CÉVENNES
ANDOUILLÉ / 20h - Jardin public
Accueil, buvette - Film à la tombée de la nuit

5-11 AQUAFITNESS - SEMAINE DE LA FORME
ERNÉE - AquaFitness de l'Ernée
02 43 05 03 80
Toutes les activités aquatique ou fitness accessibles à un tarif unique

10 CINÉ PLEIN AIR, CONCERT, FORUM DES ASSOCIATIONS
LA BACONNIÈRE - Etang de la Briqueterie
14h : Forum des associations - 18h : Concert Les Géantes
21h : Film : Abominable
Jeux, buvette et restauration sur place. Film à la tombée de la nuit

10 AU FOIN DE LA LUNE
ERNÉE - Espace Louis Derbré
Concerts et animations, jeux pour les enfants

10-11 FÊTE COMMUNALE
ST DENIS DE GASTINES
Samedi : soirée moules frites
Dimanche : défilé folklorique musical dès 15h

11 FÊTE DU MUSÉE DE L'ÉVOLUTION AGRICOLE
JUVIGNÉ - 02 43 68 51 54
Dictée, concert, repas, vente de farine, visite du musée

15-30 AND'ART - EXPOSITION
ANDOUILLÉ - Salle des fêtes
Peinture, sculpture, arts vivants

16-17 LE PATRIMOINE ERNÉEN
ERNÉE - Réunion publique et balade urbaine
Vendredi 16 à 20h : réunion publique sur le Site Patrimonial Remarquable d'Ernée
Samedi à 10h : balade urbaine

17-18 FÊTE DE LA SAINT MATTHIEU
MONTENAY
Fêtes champêtre, manèges, concert

18 JOURNÉES DU PATRIMOINE
CHAILLAND
Visite et ouverture des sites patrimoniaux

24 BAL DES FAMILLES
MONTENAY - Médiathèque
Musique, danses collectives

7 SAISON DE L'ERNÉE : CE QUI M'EST DÙ
CHAILLAND / 20h00 - Gymnase
02 43 05 98 80
Théâtre et danse - La Débordante Compagnie

9 COURSE D'ORIENTATION DE L'ERNÉE
ERNÉE / 9h-12h - Bizeuls
02 43 05 98 80
Muni d'une boussole et d'une carte, recherche d'un maximum de balises dans le moins de temps possible

16 VIDE JARDIN
JUVIGNÉ - Maison des associations

20 SAISON DE L'ERNÉE : LA VIE DEVANT SOI
ERNÉE / 20h00 - Espace Clair de Lune
02 43 05 98 80
Théâtre, marionnettes - Rodéo Théâtre - Représentation en LSF

22 LES AUTOMNALES
SAINT PIERRE DES LANDES - 06 46 71 61 52
Marche gourmande, course à pied. Restauration sur place

6-13 EXPOSITION RÉGIONALE D'ART D'ERNÉE
ERNÉE - Espace Clair de Lune
02 43 05 22 68
Peinture, sculpture

8 SAISON DE L'ERNÉE : CACTUS
SAINT PIERRE DES LANDES / 20h00 - Salle des fêtes
02 43 05 98 80
Théâtre - Cie La Réciproque

15 SAISON DE L'ERNÉE : EIGHTEEN
MONTENAY / 20h00 - Salle des fêtes
02 43 05 98 80
Danse - T.M Project

4 MARCHÉ DE NOËL
MONTENAY
02 43 05 17 65

10 SAISON DE L'ERNÉE : CONCERT DOUDOU
ERNÉE / 11h - Espace Clair de Lune
02 43 05 98 80
Musique classique dès 4 ans
Ensemble Instrumental de la Mayenne

15 SAISON DE L'ERNÉE :
LA MÉTHODE DU DOCTEUR SPONGIAC
ST GERMAIN LE GUILLAUME / Salle des fête
Théâtre d'ombres - dès 6 ans



SAISON CULTURELLE DE L'ERNÉE

Réservation

02 43 05 98 80

www.lerneer.fr

3E@lernee.fr

2022...

UNE NOUVELLE SAISON,
UNE NOUVELLE PROGRAMMATION



CE QUI M'EST DÙ

THEATRE ET DANSE - La Débordante Cie

Vendredi 7 octobre 2022 - 20h

CHAILLAND - Gymnase

Spectacle autour des thématiques de la transition écologique, les créateurs nous livrent les questionnements, les débats, qui ont éveillé une prise de conscience écologique.

C'est drôle, vif et parfois grinçant.

LA VIE DEVANT SOI

THEATRE DE MARIONNETTES - Rodéo Théâtre

Jeudi 20 octobre - 20h

ERNÉE - Espace Clair de Lune

Version en Langue des Signes Française

Momo jeune garçon arabe, ne connaît pas ses origines, alors sa famille c'est celle du coeur. Dans ses péripéties pour protéger les siens, Momo nous raconte sa vie avec humour et gravité...

Théâtre, marionnettes et musique live se conjuguent dans ce spectacle d'une étonnante beauté visuelle.



CACTUS

THEATRE ET MUSIQUE - La Réciproque

Mardi 8 novembre - 20 h

SAINT PIERRE DES LANDES

C'est l'histoire d'une rencontre entre Martin, universitaire coincé et Stéphane, « tueur » dans un abattoir. C'est une histoire d'amitié bien sûr mais aussi de questionnement, « est-ce qu'on peut vraiment choisir sa vie ? »



DALE RECUERDOS XXXVII (JE PENSE À VOUS)

THEATRE - La Compagnie des hommes

Jeudi 6 avril 2023 - 20h

Vendredi 7 avril 2023 - 14h

Samedi 8 avril 2023 - 15h

ERNÉE - Espace Clair de Lune

Après quatre semaines de rencontres et de travail avec la Compagnie des Hommes, nos aînés, nos petits vieux, du territoire de l'Ernée, montent sur scène pour jouer un spectacle à partir de leurs souvenirs. Il en résulte un théâtre sincère et humble.

CONCERT DOUDOU

MUSIQUE - Ensemble instrumental de Mayenne

Samedi 10 décembre - 11h

LARCHAMP

Pour petits et grands, voici une pause musicale où tout est autorisé : bouger, s'allonger, se lover dans les bras de ses parents, gazouiller, oui, c'est possible. Une seule contrainte : vous munir d'un doudou.

Les principales questions posées au service Urbanisme Application du Droit des Sols

Je souhaiterais consulter les règles d'urbanisme. Où puis-je trouver ces informations ?

Les règles d'urbanisme applicables sur le territoire de l'Ernée sont dans le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de l'Ernée (PLUi). Il contient notamment un plan de zonage, qui organise le territoire par type de zones et un règlement littéral, qui définit les règles applicables dans chaque zone.

Ce document est consultable en **mairie** et sur le site internet :
https://sig.lernee.fr/application/plui_consultation/

Je m'apprête à acheter un vieux bâtiment pour y habiter. Quels travaux ai-je le droit de faire ?

Tout dépend si le bâtiment est déjà une habitation.

- Si c'est le cas, vous pourrez y faire des travaux de rénovation (modification de façade, des ouvertures, de la toiture...) en respectant les règles du PLUi et en faisant une **déclaration préalable**.
- Si le bâtiment n'est pas une habitation, vous devrez, demander à changer sa destination par le biais d'un **permis de construire**.

CAUE53 : Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement de la Mayenne :

<https://www.caue53.com/le-conseil-en-architecture/>



Dans mon dossier d'urbanisme, on me demande un plan de situation et un plan masse. Comment puis-je me procurer ces documents ?

Ces documents sont imprimables depuis **internet** :

- Le **plan de situation** sert à situer le terrain où se trouve le projet/les travaux dans la commune. En indiquant votre adresse dans le moteur de recherche du Géoportail, vous aurez accès à différentes couches de données.

- Le **plan masse** permet de situer le projet/les travaux sur votre parcelle. Il peut être fait manuellement mais à l'échelle, sur un plan cadastral. Celui-ci est disponible sur le site cadastre.gouv.fr en indiquant votre adresse ou votre référence.
*Vous pouvez aussi y éditer un plan de situation.

J'envisage de construire une maison en lotissement. Ai-je des contraintes particulières à prendre en compte ?

Oui, la plupart des lotissements ont des **règles d'urbanisme** particulières contenues dans un règlement de lotissement. Celui-ci est disponible en **mairie** et auprès du **lotisseur**.

A défaut de règlement, ce sont les règles du PLUi qui s'imposent.

Je souhaiterais faire une clôture autour de mon jardin, construire un petit abri de jardin et aménager une piscine. Ai-je une autorisation à demander ?

Pour ce type de travaux, vous devez déposer, en **mairie**, un dossier de **déclaration préalable** contenant un **formulaire cerfa** et des **pièces graphiques** (plans, photographies...).

Quelques informations sur les principales formalités d'urbanisme

Quels types de demande ?	Pour quoi ?	Avec quel formulaire ?	Délai d'instruction minimum
CU- Certificat d'urbanisme	Obtenir des informations sur un terrain et/ou savoir si un projet est réalisable	Cerfa n°13410	2 mois
DP- Déclaration préalable	Pour des travaux en lien avec une maison d'habitation (abri de jardin, carport, clôture, modifier la façade, créer des ouvertures, construire une piscine...)	Cerfa 13703	1 mois
	Pour des travaux sur une haie protégée et autres travaux non liés à une maison	Cerfa 13404	
PD- Permis de démolir	Pour diviser un terrain pour construire	Cerfa 13702	2 mois
PCMI- Permis de construire	Pour démolir un bâtiment	Cerfa 13405	2 mois
PC- Permis de construire	Pour construire une maison, faire une extension...	Cerfa 13406	2 mois
PA- Permis d'aménager	Pour tous travaux non liés à une maison d'habitation	Cerfa 13409	3 mois
	Pour aménager un terrain, créer un lotissement (plusieurs terrains pour construire)...	Cerfa 13409	3 mois

Dernières versions des formulaires disponibles sur <https://www.service-public.fr> : Accueil >Logement >Autorisation d'urbanisme

JEUX

DÉCOUVRE L'ERNÉE

LE JEU DES 10 ERREURS !

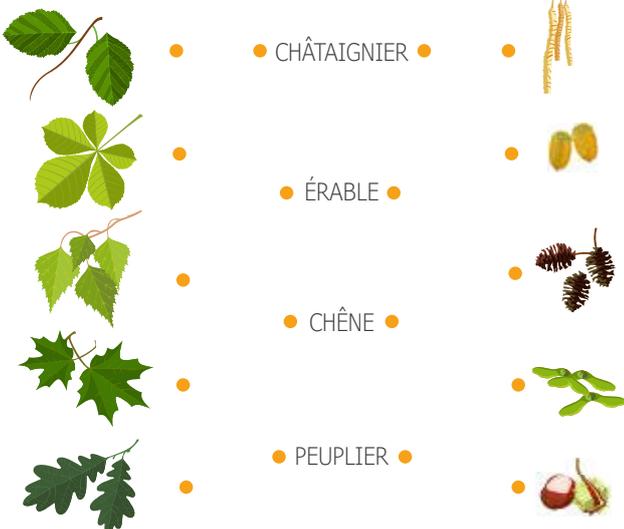
10 erreurs se sont glissées dans le dessin ci-dessous.



RÉBUS !

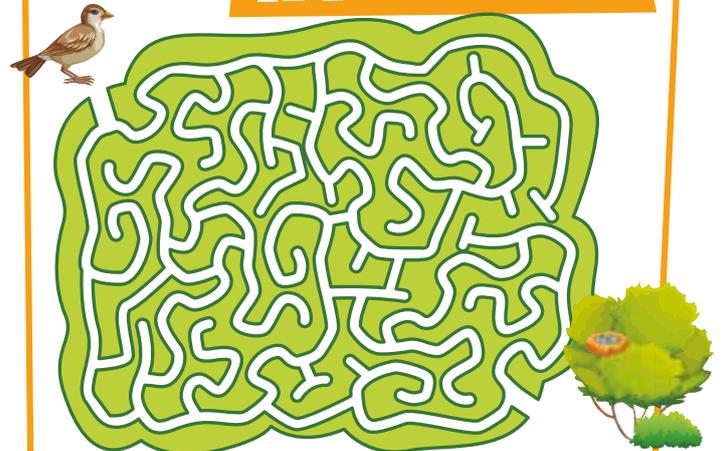


QUI VA AVEC QUI ?



Relie l'arbre avec la feuille et le fruit qui lui correspond.

LE LABYRINTHE !



Aide l'oiseau à retrouver son nid et ses oeufs.

AQUA Fitness

L'Ernée

Piscine - Salle de sport - Bien-être

3 Avenue du G. De Gaulle
53500 Ernée
aquafitness@lernee.fr

OFFRE de rentrée AQUAFITNESS

~~29€~~

22€* par mois

Fitness

Inclus :

- LE CLUB FITNESS

~~39€~~

29,50€* par mois

Premium

Inclus :

- LE CLUB FITNESS
- LA BAIGNADE
- LE BIEN-ÊTRE

~~45€~~

34€* par mois

Excellence

Inclus :

- LE CLUB FITNESS
- LA BAIGNADE
- LE BIEN-ÊTRE
- LE CLUB AQUAGYM

DU 16 AOÛT AU 30 SEPTEMBRE 2022
• POUR 1 AN D'ABONNEMENT



02 43 05 03 80

AQUAFITNESS.LERNEE.FR

